

GOUVERNEMENT

DECRET n° 2026 – 1445

portant présentation au Parlement du projet de loi n° 019/2026 du 02 juin 2026 portant réglementation des activités liées aux jeux d'argent et des établissements de jeux.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution ;

Vu la décision n°10-HCC/D3 du 14 octobre 2025 accordant à l'autorité militaire compétente, représentée par le Colonel RANDRIANIRINA Michaël, l'exercice des fonctions de Chef de l'Etat ;

Vu le décret n° 2026-776 du 15 mars 2026 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2026-777 du 25 mars 2026 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

DECRETE :

Article premier.- Le projet de loi n° 019/2026 du 02 juin 2026 portant réglementation des activités liées aux jeux d'argent et des établissements de jeux, délibéré en Conseil des Ministres le 02 juin 2026, annexé au présent décret et comportant soixante et un (61) articles, sera présenté au Parlement.

Article 2.- Le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation sera chargé d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

Fait à Antananarivo, le 03 juin 2026

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Mamitiana RAJAONARISON



Le Ministre de l'Intérieur
et de la Décentralisation,

Hanitra Velonjara Tiaray
RAKOTONANDRASANA